

INDEMNITÉS BÉNÉVOLES 07/2026

ZONE	DISTANCE PARCOURUE	TARIF
1	Moins de 10 km	4,00 €
2	De 11 à 15 km	5,50 €
3	À partir de 16 km	0,37 cts / km

- Adhésion annuelle 1 € déduit de votre premier remboursement kilométrique
- Le nombre de kilomètres est calculé du domicile du bénévole au lieu de l'accompagnement du bénéficiaire en aller/retour.